



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 49069

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois s'inquiète auprès de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche des suppressions de postes d'enseignant qui seraient envisagées pour la rentrée 1997 au lycée Condorcet de Lens. Invoquant une baisse des effectifs scolaires au sein de l'établissement précité, le rectorat y supprimerait quatre postes, ce qui entraînerait la fermeture de deux classes. Alors que le nombre de trente-cinq élèves par classe constitue la norme actuelle, on aurait pu penser qu'une baisse des effectifs, restant d'ailleurs à prouver, serait synonyme de meilleure qualité de l'enseignement dans des classes moins surchargées. On peut également s'interroger sur l'opportunité de supprimer des postes d'enseignant dans une région, le Nord-Pas-de-Calais, où les heures supplémentaires des enseignants du second degré se chiffrent par milliers. En conséquence et compte tenu de l'importance de la formation et de l'éducation dans un secteur en pleine mutation économique, il lui demande de veiller à ce que le lycée Condorcet de Lens conserve tous ses postes lors de la prochaine rentrée scolaire.

Données clés

Auteur : [M. Bois Jean-Claude](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49069

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 1997, page 1025